

ISSN 18118-6998



Bibliothèque Nationale du Congo

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____**Numéro 16, Vol. 1, juin 2019**____



**Publication annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de
Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement des *Cahiers de l'IGRAC*.

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____**Numéro 16, Vol. 1, juin 2019**____



**Publication annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de
Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

**PUBLICATION ANNUELLE DE L'INTERDISCIPLINAIRE GROUPE DE
RECHERCHE SUR L'AFRIQUE CONTEMPORAINE (IGRAC)**

Directeur de publication
Joachim Emmanuel GOMA-THETHET

Rédacteur en chef
Patrice MOUNDZA

Comité de rédaction

Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Patrice Moundza, Jean-Félix Yekoka,
Joseph Zidi, Marcel Ipari, Etanislav Ngodi, Laurent Gakama, Dieudonné
Moukouamou Mouendou.

Comité scientifique

Florence Bernault, Professeur (Université Paris VII), André Patient Bokiba,
Professeur (Université Marien Ngouabi), Odile Goerg, Professeur (Université
Paris VII), Bruno Lapika Dimonfu, Professeur ordinaire
(UNIKIN /CERDAS), Kasongo Lumumba-Tukumbi, Professeur (Cornell
University), Bonaventure Maurice Mengho, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Abraham Constant Ndinga Mbo, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Dominique Ngoïe-Ngalla, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Scholastique Dianzinga, Professeur (Université Marien Ngouabi),
Charles Zacharie Bowao Professeur (Université Marien Ngouabi), Virginie
Waniaka Bonguen Oyongmen, Maître de conférences (Université de Yaoundé
I), Emmanuel Banywesize Mukambilwa, Professeur ordinaire (Université de
Lubumbashi), Bamba Mamadou, Maître de conférences (Université Alasane
Ouattara, Bouaké), Hugues Mouckaga, Professeur (Université Omar Bongo
de Libreville), Jean François Owaye, Professeur (Université Omar Bongo de
Libreville), Marcel Nguimbi, Professeur (Université Marien Ngouabi),
Auguste Nsonssissa, Maître de conférences (Université Marien Ngouabi).

Adresse

Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine
IGRAC

B P : 2 642

FLASH/UMNG, Brazzaville (République du Congo)

E-mail : igrac.congo2018@gmail.com

Tél. : + 242 05 526 70 40 / 05 532 30 91 / 05 551 89 42

S O M M A I R E

Volume 1

Éditorial	11
Articles	
<i>Histoire, Sciences politiques, Relations internationales et diplomatie</i>	
Izis Arméline NGANTSIO, L'alimentation traditionnelle des Ngangwel, peuple téké de la République du Congo de 1960 à 1990	15
Brunel B. M. MAKAYA et J. E. GOMA-THETHET, Trajectoire biographique d'un leader politique congolais : Jean Félix-Tchicaya (1903-1961)	35
Serge Rufin KAYA BILALA, La civilisation matérielle de la communauté beembe du Congo des origines à nos jours	53
Lucien NIANGUI GOMA, Le rôle des prêtres catholiques dans le développement des relations politiques et économiques entre le Portugal et le royaume Kongo (XV^e-XVII^e siècles)	83
Aristide F. MASSOUÉMA et J. E. GOMA-THETHET, Impact de l'éducation chrétienne sur les rites et croyances des Lumbu du Congo (1913-1965)	97
Roland Christian MBINDA-NZAOU, Analyse des rapports politiques du royaume du Lwangu avec le Diangala (XVII^e-XIX^e siècles)	115
Jean Félix YEKOKA, Le statut de la femme kongo saisi à travers le contrat juridique de mariage (XVII^e-XIX^e siècles)	143
N'guessan Bernard KOUAMÉ, Le processus d'industrialisation de Bouaké et ses conséquences de 1921 à 1980	165
Clotaire MESSI ME NANG, Les dynamiques historiques de la musique rap au Gabon (1990-2016)	187

Henri YENZAPA, Abraham Constant NDINGA MBO et Joachim E. GOMA-THETHET, **Les turbulences démographiques en Oubangui-Chari : cas du Bas-Mbomou de 1891 à 1960** 219

Vigny Felande MALÉLA Miantama et Joachim E. GOMA-THETHET, **L'application de la Loi n° 5-2011 « portant promotion et protection des peuples autochtones du Congo » chez les Bongo de Sibiti de 2011-2014** 245

Brahima OUATTARA, **Les festivités du 14 juillet et leurs implications dans la société coloniale et postcoloniale ivoirienne : cas de Bouaké 1914-1964** 267

Didié KOUAKOU KOUADIO, **Les Français et la structure du pouvoir politique Ngban de 1893 à 1950** 289

Esther O. KOUALOU et S. DIANZINGA, **Partir aux colonies : cas du voyage de la France au Congo de 1880 à 1939** 315

Marcel IPARI, **Sur les pas du Père Émile Zimmermann : histoire de l'implantation des premières missions catholiques dans le sud-ouest du Congo de 1897 à 1930** 337

Apollinaire SÉLÉZILO, **Enjeux de l'ethnolinguistique synchronique et de l'ethnicité en République centrafricaine** 357

Mohamed ABDOU, **L'État africain face au développement paradoxal : le paradigme de la « double contingence » comme nouvelle voie de recherche** 389

N'dri Laurent KOUAKOU, **La diplomatie sud-coréenne à l'ère de la ruée vers l'Afrique (1961-2016)** 409

Fabrice NFOULÉ MBA, **Le processus de transposition et de différenciation des normes administratives coloniales en Afrique noire francophone (1959-1977)** 435

Joseph ITOUA, **La dimension spirituelle du pouvoir dans le royaume Kongo** 461

Les festivités du 14 juillet et leurs implications dans la société ivoirienne de Bouaké de 1914 à 1964

Brahima OUATTARA*

Résumé

En contexte colonial, devenues civilisées, raffinées et débarrassées de toutes idées sacrificielles, les traditions populaires africaines furent admises à Bouaké, désormais conçue et dirigée par les colons. Dès lors, animées autour de la fête nationale, le 14 Juillet, les festivités furent des moments exceptionnels de cohésion et de mixité sociale entre colonisés et colonisateurs. À partir de 1939, le 14 Juillet mobilisa *les masses indigènes* à l'effet de défendre la France. Au lendemain de la souveraineté nationale, cette fête fut réappropriée et célébrée à l'image d'un carnaval à Bouaké, à partir de 1964.

Mots clés

Festivités, 14 Juillet, Cohésion, Mixité sociale, Communautés, Carnaval.

Abstract

In the colonial context, which became civilized, refined and without any sacrificial ideas, African folk traditions were permitted in Bouake which is now conceived and ruled by the colonists. From then on, the festivities which were animated around the national holiday on 14th July were exceptional moments of cohesion and social mixture between colonized people and colonizers. From 1939, 14th July mobilized the native masses to defend France. In the aftermath of the national sovereignty, this celebration was recuperated and celebrated in the image of a carnival in Bouake, from 1964 onwards.

Keywords

Carnival, Cohesion, Communities, Festivities, 14th July, Social mixture.

* Historien, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
E-mail : corvers92@gmail.com

Introduction

Dans sa volonté d'apporter la civilisation aux peuples colonisés, la France, puissance colonisatrice n'hésita guère à passer aux peignes fins tous les secteurs de la vie quotidienne des Africains. En contexte colonial, les contraintes imposées par l'administration ne furent pas exclusivement d'ordre économique et social, elles s'appliquèrent dans toutes leurs rigueurs, au plan culturel précisément sur les traditions populaires africaines. Presque anodines, car peu exploitées sous l'angle de l'histoire, ces contraintes furent suffisamment révélatrices dans l'organisation et la pratique des fêtes à travers les villes coloniales de l'AOF. Les festivités du *14 Juillet* participèrent à cet élan de mission civilisatrice. Cette étude couvre la période de 1914 à 1964 soit cinquante années d'histoire marquées par la colonisation et l'indépendance. En 1914, Bouaké découvrait les festivités du 14 juillet. Dès lors, les différentes éditions de cette fête importée furent un facteur de rapprochement, de mixité raciale, créant ainsi la cohésion sociale et la sociabilité entre des peuples et des civilisations d'origines diverses. 1964 est la borne finale. Elle annonce la mise en place du carnaval de Bouaké qui est une forme de réappropriation des festivités du 14 juillet et des foires d'exposition que la ville a vécues. À Bouaké, le cadre géographique de cette étude, la fête nationale eut du succès avant de se muer en un instrument de propagande idéologique. À travers cette réflexion autour du *14 juillet* célébré à Bouaké, il est question d'apporter un éclairage sur la naissance et l'impact d'une fête en rapport avec l'évolution politique, économique, social et culturelle de la capitale du centre de la Côte d'Ivoire.

Il s'agit donc d'appréhender cette cérémonie commémorative importée comme vecteur de civilisation et porteur de changement. Dans cette optique, cette réflexion se fonde sur des archives collectées à la Chambre de Commerce de Bouaké, sur les différents rapports de mission (1914) du Commandant de cercle de Bouaké aux Archives Nationales de Côte d'Ivoire, des documents bibliographiques, des entretiens recueillis au cours des enquêtes et des documents iconographiques sur Bouaké. Ces différentes sources constituent donc l'ensemble des supports documentaires.

Leur interprétation et leur mise en relation nous ont permis de restituer l'histoire des festivités du 14 juillet à Bouaké.

Après avoir exposé les modes de réjouissance à l'africaine puis les modifications opérées par les colonisateurs, cet article montre et analyse, enfin, comment cette fête importée fut récupérée et réadaptée à Bouaké.

1. Festivités à l'africaine et l'avènement de la fête nationale

L'histoire des fêtes et moments de réjouissance populaires à Bouaké rime avec le caractère cosmopolite de la capitale du centre. Située, en effet, au cœur de la Côte d'Ivoire, Bouaké, comme hier demeure le point de jonction entre les populations d'origine soudanaise et celles localisées dans la zone forestière. À cet effet, aux peuplements anciens de la ville, des Africains venus de divers horizons contribuent au puzzle humain. Ainsi, à Bouaké, Sénoufo, Malinké, Gouro, Baoulé, Apollonien, Mossi, Samoko, Dafin, Bobo, Malien, Libérien, Ghanéen sont parmi tant d'autres, les communautés les plus significatives. Terre de refuge pour certains, zone agricole, giboyeuse et commerciale pour d'autres, Bouaké reste depuis plus d'un siècle comme une terre de convergence, d'union, et de convivialité ; une terre d'élection et de prédilection pour toutes ces raisons. De ce point de vue, la capitale du centre de la Côte d'Ivoire bénéficie d'une gamme d'expression culturelle variée, dense et riche. Au nombre de ces valeurs culturelles, les danses, les fêtes occupent une place de choix. Alors que les Sénoufos (Tagouana) se trémoussaient aux sons de *nangbogo*, et du *balafon*, à l'occasion d'un mariage, les Malinké dansaient aux sons du *didadi*, du *goumbé*, du *yagba*, du *donzodon* pendant les fêtes de ramadan.

Ces moments de réjouissance furent fortement marqués par le religieux, dans cette société tournée vers ses valeurs culturelles fondamentales. Ce qui explique pourquoi l'on retrouve des pratiques rituelles à l'occasion des fêtes traditionnelles. Au cours du *donzodon*, par exemple, les *donzo*, n'hésitèrent guère à charger leur fusil de poudre à canon, avant de donner des coups de feu en l'air dans le but de conjurer le sort et d'exhiber leur puissance.

Photo n° 1 : Danse populaire malinké : donzodon



Source : *Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire*, tome1, Éditions NEA, p.1063.

Par ailleurs, avant 1914, date des premières festivités du 14 juillet à Bouaké, l'on dénombrait des danses qui nécessitent des aptitudes physiques : le *Zamblé* et le *Zaouli* chez les gouro. Ou encore des danses avec acrobaties comme chez le sénoufo ; le *kotou* et l'*adjémélé*, chez les autochtones baoulé étaient des danses harmonieusement orchestrées puis rythmées aux sons des tambours.

Au cours de cette danse, les guerriers brandissaient également d'autres armes de guerre, telles des lances, comme l'indique la photographie ci-dessus. Torses nus, bariolés d'amulettes, fusils et armes de guerre aux poings, ils (les guerriers) mimaient des scènes qui s'apparentaient à une démonstration de force physique et initiatiques. Avant de subir les transformations culturelles introduites par l'administration coloniale à Bouaké, les danses revêtaient un caractère sacré. Elles étaient exécutées à l'occasion des cérémonies rituelles, telles le *Doh* chez les prêtresses *Tagbana* à Koko et à Kamonoukro ou

encore le *Djè*, observé chez les *Commians* baoulé que l'on retrouve encore dans les années 1930 à Koko et à N'gattakro¹.

D'autres, par contre, sont de simples cérémonies de réjouissance que l'on retrouve à Bouaké, comme ailleurs, suite aux événements familiaux de périodicité indéterminée. Ce sont le *goumbé*, le *didadi*, l'*adjémélé*, l'*adjosse*, le *soma*, le *petit lot*, le *gros lo*, le *sider*.

Toutefois, convient-il de le noter, pour conjurer le mauvais sort, les calamités naturelles, à savoir, les longues sécheresses et leur lot de déception, les conflits entre communautés ayant en partage le même espace de vie, les Baoulé pratiquaient d'autres types de festivités, appelées *Adjanou*. À cette occasion, regroupées à Kamonoukro ou à N'gattakro et totalement nues, les femmes se livraient à des danses dans un cortège, loin du regard des hommes condamnés à rester dans les maisons².

Résultant de la riche mosaïque ethnolinguistique, le schéma culturel de Bouaké comprend une diversité de micro-civilisations où chaque communauté fit montre de ses talents de festivités selon son propre code ethnique. Ce qui permet de comprendre que la richesse culturelle de la capitale du centre vient avant tout de sa variété ethnique et culturelle. Telles se présentaient les festivités avant les transformations socio-culturelle introduites par la colonisation. De ces ambiances festives, se lisaient la cohésion sociale, le brassage culturel dont les fêtes furent le trait d'union.

2. Le 14 juillet : vecteur de civilisation, trait d'union entre colonisés et colonisateurs

À partir de 1910, après avoir pacifié Bouaké, l'administrateur colonial procéda à la mise en valeur de Gbêkêkro qui devint très rapidement Bouaké. Dans le cadre de son schéma directeur dressé par Angoulvant à la même époque, Bouaké et sa population furent sous l'autorité de la puissance coloniale. Apparaissent alors de grandes mutations perceptibles à deux niveaux : l'environnement et la population.

¹ K. Metty, 78 ans, entretien semi directif réalisé à son domicile situé à N'gattakro le 17 Avril 2016, de 14 h 10 minutes à 18 h 20 minutes.

² *Idem*.

S'agissant du premier, la ville coloniale se transforma en un véritable chantier à travers la réalisation d'un réseau routier, ferroviaire et aéroportuaire. Dès lors, des opérateurs économiques européens, syro-libanais et ivoiriens prirent d'assaut le centre urbain de Bouaké. Apparurent ainsi des entrepôts A. S. Gbodjè (2006. p.182.), des maisons de commerce de produits manufacturés et des instruments de musiques tels l'accordéon, la guitare, l'harmonica non encore familiers à la ville. À cela, il faut ajouter la construction de nombreux points de loisir, à savoir *la piscine* en 1939, les cinémas *Rex* et *Vox* dans les années 1920 et 1930, *la calanque* et *le cercle de Bouaké*.

Pour ce qui est du deuxième niveau de transformation, c'est-à-dire les populations africaines, celles-ci devaient se conformer aux exigences du code de l'indigénat³. À l'instar d'autres villes coloniales africaines, la mainmise coloniale bouleversa les réjouissances populaires africaines à Bouaké. En agissant ainsi, les autorités coloniales visaient à contrôler tout le corps social en réglementant les loisirs. (O. Goerg, 2007 p. 25; M. Phyllis, 2005. p. 118).

Pour festoyer, *les indigènes* étaient assujettis à une autorisation dont la portée était limitée aussi bien dans le temps que dans l'espace. La raison ?

Chez les africains, la fête c'est tout le temps avant l'indépendance, même plus loin, c'était le tam-tam (...) le tam-tam était un défoulement collectif (...) d'ailleurs il était parfois condamné. (A. Tirefort, 1983. p. 5).

Perçu comme *du bruit*, l'expression de *la sauvagerie* de *l'Afrique traditionnelle*, loin de la modernité, *le tam tam* africain était qualifié de divertissement de *tribus primitives*. Aux yeux des nouveaux maîtres de la ville, ces pratiques festives étaient jugées *inacceptables*, *incompatibles*, voire *aux antipodes* de la vie en zone urbaine (A. Tirefort, *Idem*).

³ En Côte d'Ivoire, le code fut repris et conçu par le Gouverneur R. Antonetti, le 17 Avril 1918 à Bingerville. Pour ce qui est des festivités et loisirs en ville à l'époque coloniale, les articles 19 et 38 du code furent des dispositions prises à l'effet d'empêcher les Africains de s'adonner pleinement aux réjouissances en tout temps et en tout lieu. Cf. Kipré Pierre, 1992, *Histoire de la Côte d'Ivoire*, Abidjan : Édition AMI, p. 76.

Dans son article sur *la fête annuelle dite Iru chez les Idaashas (République du Bénin)*, Roger Apkaki (1999, p. 56) en arrive à la même observation. À Bouaké, comme à Dassa au Bénin, ce regard de mépris sur les traditions populaires africaines s'inscrit dans la politique coloniale globale, c'est-à-dire le refus et le rejet de tout ce qui s'éloigne des intérêts du colon. Illustrant ses propos, l'historien fit référence à J. Suret-canale pour qui :

L'œuvre coloniale en matière de culture proprement dite fut essentiellement négative : négation et, si possible, destruction des valeurs et des institutions culturelles héritées de l'époque précoloniale constituent l'essentiel de cette œuvre. (R. Apkaki, op. cit., p. 56.).

L'analyse de tels propos conduit à la conclusion qu'à Bouaké, ou toute autre ville coloniale, la réjouissance telle que célébrée par les populations africaines relevait du moyen âge, donc dépourvue de civilisation. De son côté, analysant la question des festivités dans la société coloniale de Brazzaville, par exemple, Charles Didier Gondola (1999, p. 88.) constate que le tam-tam et autres danses bruyantes sont formellement interdits à l'intérieur du périmètre urbain de Brazzaville (...). Les danses bruyantes seront autorisées, dit-il, à titre exceptionnel et sur demande faite à l'avance. Ainsi les indigènes désireux d'obtenir cette autorisation doivent s'acquitter d'un droit de cinq francs. Pour ce qui est de Bouaké, cette analyse est partagée par Tidjani Drame :

À Koko ou à Dougouba où nous nous réjouissions aux sons du goubé, il était strictement interdit aux Africains de festoyer sans autorisation au préalable. Pour l'avoir, il fallait se rendre au poste de police avec la somme de 150 francs. Par la suite, des agents de l'ordre avaient le devoir de sillonner les points de réjouissance pour s'assurer de la légalité de la fête, mais aussi pour instaurer l'ordre car il n'était pas rare de voir des jeunes appartenant à d'autres groupes de goubé se bagarrer⁴.

⁴ T. Dramé, 92ans, premier gardien de but de Renaissance Club de Bouaké aujourd'hui imam de la grande mosquée de Dar es Salam. Entretien semi directif réalisé à son domicile situé à Dar es Salam le 23 juin 2017, de 16 h 12 minutes à 17 h 35 minutes.

De ce constat, les festivités de *14 juillet* se révélaient comme une nécessité à l'effet d'apporter la civilisation, mais également de récupérer et policer les danses, les chansons et autres formes de réjouissance des Africains à Bouaké, de sorte à les rendre compatibles avec la vie en ville A. Tirefort, (1983, p. 92). Par son action et son organisation, cette fête importée devait vider les danses et les chansons de leurs valeurs culturelles, surtout lorsqu'elles avaient pour but de chanter les louanges des chefs de communauté au point de porter ombrage à l'autorité coloniale.

Au-delà de l'ordre social et la sécurité recherchés à travers l'autorisation de réjouissance, par opposition *aux tam-tams*, le *14 juillet* se déroulait à une date précise, une fois l'an. Fêter en respectant la périodicité des moments de réjouissance s'apparentait à une imposition du calendrier festif aux Africains. Dans sa volonté de canaliser le tempérament festif constaté chez les Africains, le calendrier annuel des fêtes discipline la propension des Africains aux occasions de réjouissance, mais sert aussi à leur inculquer la notion de gestion du temps : il existe un temps de récréation et un temps de travail et que les deux temps sont incompatibles (C. D. Gondola, 1999, p. 92 ; M. Phyllis, 2005, p. 12.).

Dans l'entre-deux-guerres, la célébration des festivités du *14 juillet* était réservée dans un premier temps aux seuls Français de Bouaké. Ainsi, un banquet était généralement organisé au domicile du commandant de cercle, à l'attention des Français vivant à Bouaké. Parallèlement, à Dakar ou à Abidjan, ces festivités commémoratives étaient organisées respectivement au monument aux morts de l'A.O.F, en 1929, et aux monuments bâtis en la mémoire de Binger et de Treich-Lapène (1937-1941) (C. Coquery-Vidrovitch, 1999, p. 202). Celles de Bouaké étaient célébrées au 3^{ème} bataillon, autour de l'édifice dédié aux soldats français, aux tirailleurs sénégalais tombés sur le champ d'honneur, lors de la conquête de Gbêkêkro et ses environs, ou encore à l'occasion de la Grande Guerre de 1914-1918.

Photo n° 2 : Monument aux morts de Bouaké



Source : Ouattara Brahima, au 3^{ème} Bataillon, le 31/07/2017

À partir de 1939, dans une organisation ouverte au grand public, cette fête était célébrée à un endroit précis de la ville : du 3^e bataillon jusqu'au service du commandant de cercle.

La veille, était organisée une retraite des flambeaux, que les Africains avaient nommé *samafoussou*⁵. À cette occasion, Bouaké

⁵ Appelé retraite des flambeaux par les Européens, Samafoussou par les Africains, l'ensemble des cérémonies organisées la veille du 14 Juillet donnaient libre court à

faisait peau neuve, la ville était illuminée puis pavoisée aux couleurs du tricolore français, symbole de la domination et de la prise de possession de la ville coloniale A. Chatelier (2009, p.817). La décoration se lisait à travers toutes les grandes artères de Bouaké.

Quant aux réjouissances populaires des communautés africaines, celles-ci étaient désormais ordonnées et logées dans la cour de la mairie. Les danseurs, dans un grand cortège, passaient à tour de rôle devant les autorités coloniales, la chefferie et la notabilité de la ville. En procédant de la sorte, ces festivités étaient perçues aux yeux de la puissance coloniale comme un outil d'appréciation de la société coloniale de Bouaké : par leur présence massive et ordonnée, les populations africaines affichaient leur soumission, leur cohésion, mais également leur accord à collaborer avec les Blancs.⁶ Cette conception de domination à travers l'organisation des festivités du 14 Juillet est largement reprise par A. Chatelier (id.), qui écrit :

[Le 14 Juillet] est une mise en scène de la prise de la possession, [...] et commémore la conquête de la région [...] le premier niveau de lecture de ce 14 juillet colonial est celui d'un pouvoir qui se donne à voir dans sa puissance, dans ses alliances, avec la soumission symbolique des chefs à l'autorité centrale [...] il met alors en scène sa relation de pouvoir avec les populations, dans toutes ses dimensions.

Par le biais des moments festifs entretenus et voulus par la colonisation, le commandant de cercle de Bouaké montrait la puissance de la métropole et pouvait s'assurer par la même occasion de la soumission de ses administrés. Dans son organisation, le défilé débutait depuis le 3^e bataillon, siège de la possession militaire de l'administration coloniale, les soldats coloniaux et leur cortège de tirailleurs sénégalais se dirigeaient par la suite au commerce, localité abritant toute la puissance économique et commerciale du colonisateur, avant de s'échouer dans la zone administrative puis à la

tout. À cette occasion, exceptionnellement, le tam-tam c'est-à-dire l'ensemble des modes de réjouissance propre aux Africains était autorisé pendant toute la nuit. Il était permis de circuler et de faire librement ce qu'on veut.

⁶ ANCI/IEE 36 (3/10), Rapport sur la situation politique du poste et la tournée effectué par le Commandant de cercle pendant le mois de Juillet, plus exactement le 31 Juillet 1914 à Bouaké

résidence du commandant de cercle. De ce parcours, se dégage la manifestation et l'exhibition de la puissance coloniale qui se lit à trois niveaux : d'abord la démonstration de la force militaire de la France (le camp militaire, le défilé des troupes coloniales); ensuite la puissance économique et commerciale (le commerce, la zone marchande et commerciale) enfin la résidence du commandant, qui incarne le symbole d'une administration forte et l'autorité de la puissance coloniale A. Chatelier (2009, *op.cit.*, p. 818). Les autorités traditionnelles (Nanan Brou Aka, Roi de Bottro, Nanan Anougbé, Roi de Sakassou) et de nombreux chefs de communautés de Bouaké, dont Youssouf Bakayoko (Malinké), Nangbogo (Tagbana), N'goran Koffi (Baoulé), Diaka Fall (Soudanais) affichaient leur loyauté, par leur présence obligatoire vis-à-vis de l'administrateur français d'Outre-mer, Laposte, commandant de cercle de Bouaké, à l'occasion du 14 juillet de l'année 1939, comme ce fut le cas également avec le commandant Jean Ramadier, de 1950 à 1956.

Aussi, convient-il de le préciser, les festivités du 14 juillet contribuaient à rassembler autour d'un événement solennel, toutes les masses africaines accompagnées de leur valeurs culturelles. À cela, le 14 juillet s'apparentait à un trait d'union entre les communautés africaines présentes à Bouaké, créant par la suite, la mixité raciale entre blancs et noirs.

Au lendemain de sa première édition en 1914 à Bouaké, le 14 juillet s'est régulièrement affiché comme un point d'honneur dans les relations entre européens et africains. À ces journées de grandes festivités, la mixité pendant l'entre-deux guerres prenait tout son sens. Côte à côte, blancs et noirs, dans l'allégresse, une fois l'an, célébraient la mémoire officielle de la France. À l'image du 14 juillet en basse côte, Alain Tirefort en arrive à la même conclusion :

Elles (les festivités du 14 juillet) occultent les tensions inhérentes à la situation coloniale. Elles se veulent un moment de mobilisation et de rassemblement où le tam-tam domestiqué trouve dès lors sa place dans l'espace urbain, au sein des réjouissances. (A. Tirefort 1983, *op.cit.*, p. 171).

À cette occasion, le 14 Juillet servait de rempart à la cohésion sociale, au renforcement des liens de solidarité entre différentes composantes de la société coloniale à Bouaké.

À partir de 1939, la veille de la Seconde Guerre mondiale, au-delà des enjeux de cohésion sociale, de mixité raciale, les manifestations du *14 juillet* des années 1941 à 1945 à Bouaké, comme dans les autres colonies françaises d'AOF et d'AEF furent détournées à d'autres fins : la France est occupée par l'Allemagne naziste d'Hitler. La métropole donnait une seconde orientation au *14 juillet* M. Michel (1990. p.12). Aux groupes de défilants classiques (les anciens combattants, les tirailleurs) devrait s'ajouter l'ensemble de la population de Bouaké. Pendant ces années de mobilisation pour défendre la mère patrie, Tidjane Dramé se souvient :

À l'approche du 14 juillet de l'année 1940, un général français du nom de Pierre Boisson est arrivé à Bouaké. À cet effet, monsieur Laposte, le commandant de cercle de Bouaké que nous appelons affectueusement Tchémogo convoqua toute la population à sa résidence. Ce jour-là, il y avait du monde. Général Boisson prit la parole pour annoncer deux événements importants : l'occupation de la France par l'Allemagne et le bombardement de Dakar par des militaires français partisans des Allemands. Pierre Boisson était venu nous dire d'être vigilants et prêts à libérer la France. Aussi par mesure de prudence, la rumeur commanda-t-elle d'éteindre toutes les lampes pendant la nuit, pour éviter toutes attaques surprises de la part des Allemands⁷.

Dès lors, à partir de 1940, les célébrations du 14 juillet virent désormais la participation importante des masses populaires africaines. Ce qui constitue, aux yeux de l'administrateur colonial Laposte, une victoire vers la participation de Bouaké à l'effort de guerre ; en témoignage, plus loin, l'enthousiasme du premier gardien de buts de la Renaissance Club de Bouaké : « En raison de mon jeune âge, je n'ai pu être enrôlé en 1944. Je faisais partie donc de la deuxième portion. À plusieurs reprises, j'ai été refoulé⁸ ».

Après la défaite de l'Allemagne en 1945, les festivités du *14 juillet* furent accueillies à Bouaké, comme la fête de la victoire. Ainsi, de 1945 à 1959, la veille de la souveraineté nationale, la fête nationale était une manifestation festive de plus en plus populaire. Cette

⁷ T. Dramé, interlocuteur déjà cité.

⁸ Id.

célébration eut également un succès dans les villages. En témoigne Sylla Youssouf, plusieurs fois lauréat des compétitions organisées à l'occasion du 14 juillet, à Bouaké :

À Broukro, une zone rurale, le 14 juillet appelé quatoz zoué en langue baoulé, s'annonçait comme un moment de grande réjouissance. Ce jour-là, personne ne va au champ, des danses de réjouissance sont organisées. C'est la fête nationale⁹.

Le défilé militaire avait donc galvanisé les Africains prédisposés moralement et psychologiquement à soutenir militairement la France. Sans dévoiler dans un premier temps, l'arrière-pensée de ce détour dont *le 14 juillet* en était le canal de diffusion, ce projet avait pour mission de mobiliser les bras valides en vue de commun effort de défense nationale M. Michel (1990,op. cit., p. 151). Le tableau ci-dessous donne des exemples de recrues enrôlées après le passage du Général Pierre Boisson à Bouaké.

Tableau n° 1 : quelques anciens combattants de la 2nde Guerre Mondiale

Noms et prénoms	Type de Guerre
Bony Kouamé	2 ^e Guerre-Mondiale
N'guessan Kouassi dit Gbéliabo	2 ^e Guerre-Mondiale
Baha Djati Kouadio	2 ^e Guerre-Mondiale
Assè Saraka	2 ^e Guerre-Mondiale
Moussa Koné	2 ^e Guerre-Mondiale

Source : Tableau réalisé avec l'aide de Kouadio Metty et de Koné Soumaïla¹⁰

⁹ K. Metty, 78 ans, entretien semi directif réalisé à son domicile situé à N'gattakro le 17 avril 2016, de 14 h 10 minutes à 18 h 20 minutes.

¹⁰ Selon S. Koné dit Ressort, l'administration coloniale avait réservé une zone d'habitation aux tirailleurs africains qui avaient accompagné le capitaine Benoit et sa suite à Bouaké. Dénommée En langue malinké *Sourochikorobougou* ce qui veut dire littéralement la cité des anciens soldats, cette zone regorgeait en outre, tous les anciens combattants de la 1^{ère} et de la 2nde Guerre mondiale issus de Bouaké.

Toutefois, dans les années 1950, tandis que les responsables¹¹ du PDCI-RDA¹² faisaient l'objet de poursuite et de tracasserie de la part de l'administration coloniale, certaines autorités traditionnelles, (à l'instar du chef Aka Brou) défilaient avec leur armée et leur fanfare. Lorsque le roi des Baoulé, Nanan Agblénou était annoncé, il apparaissait sous un parasol couvert de pépites d'or¹³.

Dans l'ensemble, ces chefs étaient des relais du commandant de cercle et partisans du pouvoir colonial. Ils étaient accueillis avec faste par leurs collaborateurs, signe apparent de leur adhésion, leur collaboration et leur accord de voir se pérenniser la coopération avec les colonisateurs à Bouaké. Célébrées dans l'optique de commémorer la mémoire officielle de la France et la volonté manifeste de collaborer avec la population de Bouaké, les festivités du *14 Juillet* étaient diversement appréciées par la classe politique à la veille de l'indépendance. Alors que les chefs de communautés et le Roi, étaient tenus d'honorer ces festivités par leur présence et leur participation, les indépendantistes, militants du PDCI-RDA, y voyaient plutôt un outil de domination, d'oppression. Par conséquent ils les boudaient, comme l'affirme T. Cissé :

Jusqu'à la veille de notre indépendance, les festivités du 14 Juillet eurent un succès total à Bouaké. Ce fut une vraie fête populaire ouverte à tous. Seulement, les dirigeants du PDCI RDA section Bouaké s'affichaient de moins en moins sur la scène du 14 Juillet en raison des brouilles qui opposaient ceux-ci à l'administration coloniale dans la décennie 1950 et qui s'étaient soldée par l'emprisonnement du Secrétaire Général Djibo Soukalo et ses collaborateurs¹⁴.

Par ailleurs, à l'occasion de la foire d'exposition organisée à Bouaké dans les années 1930, les festivités liées à cette manifestation n'ont cessé de renforcer le rapprochement au sein des communautés africaines, et entre colonisés et colonisateurs. En effet, réunis comme

¹¹ Djibo Soukalo, Siaka Berthé, Lamine Fadiga, Tiémoko Sidibé, André Dahouet, Fulbert Yobouet. Cf. I. Diabaté, 2016, p. 38.

¹² Parti Démocratique de Côte d'Ivoire/ Rassemblement Démocratique Africain

¹³ K. Metty, interlocuteur déjà cité.

¹⁴ T. Cissé, 97 ans, entretien réalisé à l'atelier dénommé *Champs Elysées* situé à Sokoura, le 22 Novembre 2015 de 14 h 15 à 16 h 30.

un seul corps social, les paysans, les éleveurs et bien d'autres producteurs, dans un immense cortège sous le modèle des festivités du *14 juillet*, les Bouakéens présentaient aux yeux de tous, leurs productions. La foire était donc une source de rencontres, de rapprochement, d'intégration et de cohésion sociale à l'intérieur de la société coloniale de Bouaké. Abordant les questions relatives à l'évolution économique de Bouaké, des études¹⁵ évoquèrent les foires d'exposition instaurées par le gouverneur Reste, comme la source du carnaval.

3. Le carnaval de Bouaké : un héritage des festivités du 14 juillet

Face à une administration qui cherche à contrôler la société coloniale, par le biais des loisirs et des festivités, *le 14 juillet* fut adoptée comme la fête de tous. Ainsi, à l'occasion de cette manifestation de réjouissance, Chrétiens, musulmans, animistes, jeunes, personnes âgées, Blancs et Noirs, autochtones et allogènes, tous, sans distinction étaient acteurs pour certains et spectateurs pour d'autres. Célébrée jusqu'en 1959 à Bouaké, *le 14 juillet* fut l'un des grands moments de communion, de convivialité, une journée de souvenirs dans les colonies françaises de l'AOF.

En 1956, à l'avènement de Djibo Sounkalo comme premier maire africain de Bouaké, deux grandes manifestations festives issues de la colonisation continuaient encore de fédérer toute la population, y compris les groupes socio-professionnels : *la foire d'exposition* et *le 14 Juillet*.

Cependant, à partir de 1960, date de l'accession de la Côte d'Ivoire à la souveraineté nationale, l'Abidjanaise remplaça la Marseillaise. Les moments de réjouissance au cours des festivités du 14 juillet furent abandonnés. Cette situation eut pour conséquence l'absence de cohésion sociale et l'harmonie entre les communautés ethniques présentes à Bouaké. La raison : aucune cérémonie festive d'envergure, d'intérêt public, n'arrivait à fédérer tous les Bouakéens autour d'un idéal commun, comme ce fut le cas pendant le *14 Juillet*. Se souvint le

¹⁵ Entretien réalisé par Alphonse Sékré Gbodjè avec Djibo Sounkalo, premier maire Africain à la tête de la commune de Bouaké (1956-1980), interview réalisée le 12 Avril 1998 à Abidjan-Cocody (à son domicile), Op.cit., Tome II, p. 418.

premier maire africain de Bouaké, à l'occasion d'une interview, en 1988 :

Nous avons trouvé que seule Abidjan, à cette époque était super animée. Pourtant Abidjan ne constituait pas toute la Côte d'Ivoire. Nous avons donc voulu décentraliser un peu les manifestations de défoulement, créer quelque chose pour nous amuser en obligeant les Abidjanais à venir eux aussi découvrir l'arrière-pays¹⁶.

C'est dans cette foulée qu'à partir de 1963, la foire internationale et le carnaval de Bouaké furent accueillies avec faste, au sein d'une population avide de réjouissance d'envergure régionale. Ce qui eut pour conséquence directe, la valorisation des potentialités économiques, culturelles et le retour de Bouaké, sur la scène nationale en tant que pôle économique et métropole culturelle. Le rapport final du comité de la foire internationale de Bouaké, le CPFCB de 1963 en dit long :

Le programme de la foire permettra de présenter à plus de 250.000 visiteurs, les grandes lignes de forces des activités régionales et cela aussi bien dans le domaine agricole, industriel et commercial, que dans le domaine culturel, touristique et humain¹⁷.

C'est à ce moment précis, que l'on constata à Bouaké, la réappropriation des festivités suscitées par l'administration coloniale, par les Africains, devenus maîtres de leur destin politique. À la foire d'exposition coloniale, succéda la foire internationale de Bouaké partir de 1963. À l'époque coloniale, il était question d'exposer les résultats des productions agricoles et animalières suite à une subvention octroyées aux paysans, par l'administration coloniale. À ce

¹⁶ 7 ans après avoir été battu aux élections municipales de 1980 et à l'occasion des retrouvailles avec Blédou, Djibo Soukalo, le premier maire africain de Bouaké abordait l'histoire de la genèse du carnaval et de la piscine de Bouaké, à la nouvelle équipe municipale. Pour plus d'informations voir la revue « *Carnaval de Bouaké 1988* » p. 33.

¹⁷ *CE QU'A ÉTÉ LA FOIRE 1963 DE BOUAKÉ* communiqué final du comité permanent de la foire carnaval de Bouaké. Cf. chambre de commerce et d'industrie de Bouaké

moment, la foire d'exposition était circonscrite aux habitants de Bouaké. Cependant, en 1963, elle fut ouverte à tous les continents, surtout aux pays africains.

Outre les aspects économiques et commerciaux de la foire internationale de Bouaké, ce fut également la foire aux festivités et aux actions culturelles locales. Ainsi, récupérée puis réadaptée aux exigences africaines, la foire d'exposition subit une véritable mutation pour devenir, à la fois, une exposition commerciale et culturelle.

En 1964, aux festivités du *14 Juillet*, se positionna le carnaval de Bouaké. Aidés de ses amis européens restés à Bouaké après l'ère coloniale (Lapourge, Berget, Darbon et Tidori), ses compagnons africains (Lamine Fadiga, Manssila) et de nombreux cadres blancs des Établissements Robert Gonfréville, Djibo instaurait le carnaval de Bouaké¹⁸. En vue de combler le vide laissé par *le 14 juillet*, le carnaval eut du succès puis s'afficha comme la plus importante manifestation socioculturelle de la région du centre. De ce fait, cette réjouissance s'annonce comme le lien fédérateur de toutes les communautés autour des principes véhiculés par la devise de Bouaké : *Plusieurs Peuples, une seule Cité*¹⁹. Ainsi, à l'occasion du carnaval de Bouaké, en lieu et place du commandant de cercle, le maire recevait régulièrement les chefs de communautés.

De plus, à l'image du *14 juillet* de l'époque coloniale, le carnaval de Bouaké était un creuset, un cadre d'échanges, de dialogue entre peuples et civilisations.

Le carnaval eut un succès avec des signes perceptibles à deux niveaux : l'expression d'un peuple fier, enthousiaste et la manifestation de la sociabilité entre les communautés ethniques. C'était tout simplement le miroir de la cohésion sociale.

D'abord le temps des réjouissances populaires s'intégrait dans l'ensemble des festivités avec des modes d'expression culturelle spécifiques qui tranchaient avec le décor hérité du protocole colonial. L'on assistait à une superposition de deux types de célébration qui se côtoyaient tout en se complétant. Une sorte de festivités arc-en-ciel. D'un côté, le défilé accompagné de fanfare, de nombreux groupes de

¹⁸ Déclaration de Djibo Sounkalo in *Vive le XXVI^e carnaval*, une brochure produite annuellement à l'occasion du carnaval de Bouaké, édition 1988, p. 33.

¹⁹ « Plusieurs Peuples, une seule Cité » in NAGEL, *Encyclopédie de voyage, Côte d'Ivoire*, p. 221.

défilants en uniforme dont des opérateurs économiques, la réception officielle comme ce fut le cas à l'époque coloniale. En face, la présence massive des tambours appelés *djémbé* en langue malinké, des danseurs populaires et la foule brandissant des fanions à l'effigie de la commune de Bouaké.

À la piscine, point de chute des festivités du carnaval et siège de l'Orchestre Municipal de Bouaké O.M.B devenu l'Orchestre de la Fraternité Ivoirienne O.F.I, un bal masqué était organisé à l'attention de la population très enthousiaste.

Loin de cet espace de loisir et de divertissement, parallèlement aux dispositions officielles, à Koko par exemple, se déroulaient des manifestations spontanées et orchestrées par des groupes de danses de *goumbé*, de l'*adjémélé*, du *petit lo*, du *yagba*, du *didadi* pour se prolonger tard dans la nuit. En témoignent ces propos de Koné Soumaïla :

Le premier carnaval de Bouaké, en célébré en 1964, a été une grande fête. À cet effet, toute la population de Bouaké et ses environs étaient présents, les danses traditionnelles aussi. Après le défilé, tous les quartiers étaient animés par des groupes de danses traditionnelles. Vraiment, pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître²⁰.

Ensuite, l'unité de Bouaké s'exprimait par des signes d'appartenance identitaire censés rassembler toute la population : le drapeau *Orange Blanc Vert*, la présence effective des chefs de communautés de Bouaké assis côte à côte. La célébration du carnaval de Bouaké fut également l'évènement culturel approprié pour affirmer l'unité de la ville. Ainsi, accompagnés de leurs danses, les chefs de communautés apportèrent leur soutien à la cérémonie. Cette cohésion fraternelle était exaltée par *djéli Bouah*, le griot de Djibo Soukalo :

²⁰ Entretien directif réalisé avec S. KONÉ dit ressort ancien footballeur à Bouaké né vers 1934. L'interview est faite à son domicile à Sokoura, le 26 Août 2012 de 14h 15minutes à 17h 12minutes.

- | | |
|--|--|
| 1. <i>Carnaval, Bi do mbah ina</i> | 1. Le carnaval, en ce jour solennel |
| 2. <i>Bouaké bè yé kènin kan</i> | 2. Tout Bouaké est sur la place publique |
| 3. <i>Bi bayira, ko bè djènibè kéléman</i> | 3. Ce jour est la manifestation de l'unité |
| 4. <i>Ka Bouaké lataga gnan</i> | 4. Pour le développement de Bouaké |
| 5. <i>Ni bè yé misié lé maire
Djibo ka sababou dé yé¹</i> | 5. Grâce à la claire voyance de monsieur le Maire Djibo. |

La démonstration de cette cohésion était destinée à la fois à la population et aux nombreuses délégations étrangères venues participer aux diverses manifestations de réjouissance. Leur présence attestait que, par la culture, la ville de Bouaké était connue au plan international.

Conclusion

Célébrées en l'honneur de la France, en métropole comme dans l'empire colonial, les festivités du *14 juillet* avaient un réel succès à Bouaké, comme dans les autres villes coloniales de l'AOF. Ainsi, de Dakar à Bouaké en passant par Abidjan et Lomé, la fête nationale fut un grand moment de réjouissance populaire. Dans l'entre-Deux-Guerres, le *14 juillet* permit aux réjouissances africaines de sortir de leur aspect communautaire, pour être porté à la place publique. Le faisant, la fête nationale contribua dans un premier temps à l'assainissement et à l'organisation des festivités à Bouaké. Elle participa à l'effort d'intégration des communautés au processus de cohésion sociale, faisant de la mixité raciale et de la diversité socioculturelle une richesse et une réalité vivante à l'intérieur de la société coloniale à Bouaké.

En 1939, au-delà de la commémoration de la mémoire officielle des Français, à Bouaké, le *14 Juillet* fut une occasion pour mobiliser les Bouakéens, dans le souci de défendre la France, la mère patrie, attaquée par l'Allemagne hitlérienne.

À partir de 1950, à mesure que l'éveil de la conscience politique gagne les milieux africains, cette célébration fut l'objet de controverse entre partisans et opposants à la présence coloniale. Pour les partisans

de l'action coloniale, *le 14 juillet* devait contribuer au renforcement de la puissance coloniale à Bouaké, par contre, les adeptes de la décolonisation y voyaient une entrave à la marche vers l'autonomisation des masses indigènes.

L'indépendance acquise en 1960, sentant le besoin de raffermir les liens entre les communautés ethniques à Bouaké, *le 14 Juillet et les foires d'exposition des années 1930* furent réappropriés et célébrés sous la forme d'un carnaval qui traduit un brassage des acquis de l'époque coloniale et les traits culturels des populations africaines désormais indépendantes.

Sources et références bibliographiques

Les sources

Les sources orales

N°	Nom et Prénom et âge	Profession	Date et lieu d'entretien	Objet de l'entretien
1	CISSÉ Tiémoko 95 ans	Ex Footballeur	22/11/2015 Bouaké	les festivités du 14 juillet à Bouaké
2	DJIRÉ Adama 62 ans	Griot	17/06/2017 Bouaké	Le carnaval de Bouaké
3	DRAMÉ Tidjani 94ans	Imam	22/11/2015 Bouaké	les festivités du 14 juillet à Bouaké
4	KONÉ Soumaïla 85ans	Ex footballeur	26/08/2012 Bouaké	les festivités du 14 juillet à Bouaké
5	METTY Kouadio 78ans	Economiste	23/08/2012 Bouaké	les festivités du 14 juillet à Bouaké

Les sources d'archives

ANCI / 1EE 36 (3/10), Rapport sur la situation politique du poste et la tournée effectuée par le Commandant de cercle pendant le mois de Juillet, plus exactement le 31 Juillet 1914 à Bouaké.

ANCI / 3D 8, Dossier N° 4374, XXIII-4-10.

Les sources imprimées

Le *Spécial carnaval*, Édition 1980

La revue annuelle *Vive le XXIV^e carnaval*, édition 1988, 39 p.

Références bibliographiques

AKPAKI Roger, 1999, « Regards croisés des pouvoirs et des populations : la fête annuelle dite Iru chez les Idaashas (République du Bénin) », in *Fêtes urbaines en Afrique : Espaces, identités et pouvoirs*, ouvrage collectif dirigé par Odile Goerg, Paris, Éditions Karthala, p. 51-62.

CHATELIER Armelle, 2009, « Populations urbaines africaines et calendriers festifs coloniaux en AOF », in *AOF : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895 – 1960*, Archives du Sénégal, Dakar, p. 815-824.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1999, « Fêtes et commémorations en Afrique Occidentale au XXe siècle » in *Fêtes urbaines en Afrique : Espaces, identités et pouvoirs*, ouvrage collectif dirigé par Odile Goerg, Paris, Éditions Karthala, p. 201-210.

Encyclopédie Générale de la Côte d'ivoire, 1978, N E A, sous la direction de G. Rougerie, Abidjan, Dakar, Lomé, France-impression, 3 vol.

Encyclopaedia universalis, corpus 6.

GBODJÈ Alphonse Sékré, 2006, *Évolution économique de Bouaké : de l'économie précoloniale à l'économie coloniale de marché, (1858-1939)*, thèse de doctorat unique d'histoire contemporaine, Abidjan, Université Nationale de Cocody, t. I.

KOFFI Kodjo, 1999, « Réjouissance privées et cérémonies officielles : Une histoire socio-politique de la fête à Lomé », in *Fêtes urbaines en Afrique, Espaces, identités et pouvoirs*, Ouvrage collectif dirigé par Odile Goerg, Paris, édition Karthala, p. 281-324.

MICHEL Marc, 1990, « "Mémoire officielle", discours et pratique coloniale. Le 14juillet et le 11 novembre au Sénégal entre les

deux guerres » in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 77, n° 287, 2^e trimestre, p. 145-158.

NAGEL, 1985, *Encyclopédie de voyage Côte d'Ivoire*, Genève, Éditions Nagel.

PHYLLIS Martin, 2005, *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Éditions Karthala.

TIREFORT Alain, 1999, « Aux antipodes du tam-tam, la fête coloniale en Côte d'Ivoire pendant l'entre- deux-guerre » in *Fêtes urbaines en Afrique, Espaces, identités et pouvoirs*, Paris, Éditions Karthala, p. 167-179.